

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Public concerné : Tout public

Objectifs de la formation

Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité au travail.
A l'issue de la formation, le participant sera en capacité d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail et de contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail.

Cette formation fait l'objet d'un Maintien et Actualisation des Compétences obligatoire (MAC) dont la périodicité est fixée à 24 mois.

Contenu de la formation

LE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité au travail.

Rôle du SST en amont d'un accident du travail en matière de prévention des risques professionnels.

Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention de SST et de mobiliser ses connaissances du cadre juridique lors de son intervention.

Etre capable de RÉALISER UNE PROTECTION ADAPTÉE

Processus d'alerte aux populations et mise en œuvre des mesures de protection.

Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même.

Etre capable d'EXAMINER LA VICTIME AVANT ET POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CHOISIE EN VUE DU RÉSULTAT À OBTENIR

Reconnaître suivant un ordre déterminé la présence de signe(s) indiquant que la vie de la victime est menacée.

Associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre et les prioriser.

Etre capable de FAIRE ALERTER ou ALERTER EN FONCTION DE L'ORGANISATION DES SECOURS DANS L'ENTREPRISE

Définir les éléments du message d'alerte. Identifier qui alerter et dans quel ordre en fonction des secours dans l'entreprise.

Transmettre le message d'alerte, de manière efficace, en respectant les consignes. Connaître l'organisation des secours dans l'entreprise.

Etre capable de SECOURIR LA (LES) VICTIME(S) DE MANIÈRE APPROPRIÉE

Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).

- 1-La victime saigne abondamment
- 2-La victime s'étouffe
- 3-La victime se plaint d'un malaise
- 4-Elle se plaint de brûlures
- 5-Elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
- 6-Elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- 7-La victime ne répond pas mais elle respire
- 8-La victime ne répond pas et ne respire pas

Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnelles dans son entreprise

RÔLE DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

Les accidents du travail / Maladies professionnelles, enjeux humains et socio-économiques.

Les acteurs de prévention, rôles et missions, le Document Unique.

Organisation de la prévention de l'entreprise et compte rendu des actions mises en œuvre.

Danger, risque, situation dangereuse, schéma d'apparition du dommage - Actions de prévention, de protection

SITUATIONS INHÉRENTES AUX RISQUES SPÉCIFIQUES (LIÉS À L'ENTREPRISE)

Risques spécifiques et conduites particulières à tenir.

Organisation de la formation

La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

Évaluation et certification

(Critères d'évaluation définis par l'INRS)

- Evaluations formatives en cours de formation
- Deux épreuves certificatives fin de formation

Validation de la formation

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Habilitation INRS n° 503593/2014/SST-01/O/07

Effectif prévu : De 4 à 10

(Aucune session ne pourra être organisée avec un nombre de participants inférieur à 4 -CNAM CIR-32/2010)

Délai d'accès : Dès 4 stagiaires selon calendrier annuel

Dates de session 2019

07&08/01 – 28&29/01 – 04&05/03 – 01&02/04 – 03&04/06
02&03/09 – 16&17/09 – 21&22/10 – 25&26/11 – 16&17/12

Durée de la formation

14 heures réparties sur 2 journées

+ 2 heures si nécessaires en cas de risques spécifiques liés à l'entreprise ou à la profession.

(On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base).

Lieu de formation

Site Entreprise ou
Site INS.E.I.T.

Espace Nikaïa
11 avenue du Dr Victor Robini
06200 NICE
Tél. : 04 97 18 11 33 - Fax : 04 93 18 02 01

www.inseit.com

inseit.formation@wanadoo.fr

FILIERE PREVENTION SECURITE



www.qualicert.fr